

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 novembre 2020

A l'ouverture de la séance, sous la présidence de M. Claude BRENDER, maire, sont :

présents : Marie-Jeanne KIEFFER, Bruno NAEGELIN, Ghislaine BERINGER Etienne SIGRIST, Lilly ANCEL, Jean-Yves TRETZ, Jacky WASSMER, Cathy KURTZEMANN, Éric SCHWEIN, Didier PEREIRA, Sandrine HEITZMANN, Laurianne GROSS, Siegrid LESBAUPIN, Baptiste DESSAINT

absence excusée : Florian GROSSON, Yannick MEAL, Karine BODEZ

absence non excusée : Nadia PIERSON – BEN YEKHLEF

procurations : Florian GROSSON à Cathy KURTZEMANN ; Yannick MEAL à Lilly ANCEL ; Karine BODEZ à Ghislaine BERINGER

secrétaire de séance : Virginie STOCKY, coordinatrice des services

Le quorum étant atteint, l'assemblée a qualité pour délibérer valablement.

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2020
2. ACTES PRIS DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
3. DÉCISION MODIFICATIVE 01/2020
4. MUTATIONS IMMOBILIÈRES
5. COMMISSIONS ET GROUPEMENTS INTERCOMMUNAUX
6. DIVERS ET INFORMATIONS DIVERSES

SOMMAIRE



1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2020	2
2. ACTES PRIS DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	2
3. DÉCISION MODIFICATIVE 01/2020	3
4. MUTATIONS IMMOBILIÈRES	4
A. CESSIONS - AFUA RUE DU CHÂTEAU D'EAU	4
5. COMMISSIONS ET GROUPEMENTS INTERCOMMUNAUX	4
A. AFFAIRES SOCIOCULTURELLES ET SPORTIVES	4
1. <i>Association les Amis du Muhlbach</i>	4
2. <i>Collecte annuelle de l'UNC</i>	4
6. DIVERS ET INFORMATIONS DIVERSES	4
A. PROCHAINE SÉANCE.....	4

M. le maire invite l'assemblée à observer une minute de silence à la mémoire de Samuel PATY, professeur assassiné, des trois victimes de l'attentat de Nice et de Bernhard PFRENGLE, artisan du jumelage entre Hartheim am Rhein et Fessenheim.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2020

Le compte-rendu de la séance du 15 octobre 2020 n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

2. ACTES PRIS DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

M. le maire rend compte des actes pris dans le cadre des délégations du conseil municipal en dates du 26 mai 2020 et 15 septembre 2020 (CGCT article L.2122-22) :

DEL 50/2020	MAPA : avenant n° 1 au marché n° 18/06 - programme de voirie 2018 – entreprise TRADEC	15.10.20	111
DEL 51/2020	Délégation de signature pour l'instruction des autorisations en matière d'urbanisme, aux agents instructeurs de ces autorisations au sein du SCOT Rhin-Vignoble-Grand-Ballon	02.11.20	125-126
DEL 52/2020	MAPA : complexe sportif – construction d'une piste de quilles Saint Gall et de locaux associatifs - avenant de transfert du lot n° 12 - peinture	02.11.20	127
DEL 53/2020	MAPA : marché de maîtrise d'œuvre pour le suivi des travaux de déploiement de la 1 ^{ère} tranche de vidéo protection (NEOBE)	10.11.20	128

DEL 54/2020	MAPA : avenant n° 1 au marché n° 19/10 – CAC lot n° 3 (Colmar Charpentes)	10.11.20	129
DEL 55/2020	MAPA : avenant n° 1 au marché n° 19/12 – CAC lot n° 05 (RECK)	10.11.20	130

Le conseil municipal en prend acte.

3. DÉCISION MODIFICATIVE 01/2020

Sur proposition de M. le maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

☞ **de modifier** les crédits suivants du budget principal :

DÉCISION MODIFICATIVE					
EQUILIBRE GLOBAL					
FONCTIONNEMENT		0,00	INVESTISSEMENT		0,00
OPERATIONS REELLES					
FONCTIONNEMENT		50 005,00	INVESTISSEMENT		-50 005,00
Article	D	R	Article	D	R
	-36 005,00	14 000,00		168 500,00	118 495,00
022 DI			020 DI		
023	81 995,00	saisir en OS	021	saisir en OS	81 995,00
6042	5 000,00		204182	40 000,00	
60631	7 000,00		204113	2 500,00	
60632	-10 000,00		4581-14	10 000,00	
60633	-5 000,00		4582-14		10 000,00
6064	-8 000,00		2121	-30 000,00	
61521	-5 000,00		2128	26 000,00	
615221	-70 000,00		2152	30 000,00	
615228	6 000,00		2188	35 000,00	
61524	4 000,00		23151	55 000,00	
6184	7 000,00		10222		26 500,00
6218	60 000,00				
6283	-15 000,00				
62876	-4 000,00				
6413	-90 000,00				
7381		14 000,00			
OPÉRATIONS INTÉRIEUR SECTION					
F = chap. glob. 043		0,00	I = chap. glob. 041		0,00
Article	D	R	Article	D	R
	0,00	0,00		0,00	0,00
OPÉRATIONS SECTION À SECTION					
F = chap. glob. 042		-50 005,00	I = chap. glob. 040		50 005,00
Article	D	R	Article	D	R
	50 005,00	0,00		0,00	50 005,00
6811	40 000,00		2804182		40 000,00
6811	7 505,00		28051		7 505,00
6811	2 500,00		2804113		2 500,00

4. MUTATIONS IMMOBILIÈRES

A. CESSIONS - AFUA RUE DU CHÂTEAU D'EAU

Sur proposition de M. le maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- ☞ **de prendre** acte de l'avis des domaines n° 2019-091V0852 en date du 31 janvier 2020 ;
- ☞ **de céder** les parcelles sises :
 - section 8 n° 655 (lot n° 35) d'une contenance totale de 6,82 ares à M. David CARVALHO-DOMINGUES et Madame Cassandra HAAG au prix de 95 480,00 € ;
 - section 8 n° 663, 664 (lots n° 27 et 27 A) et la moitié de la n° 622 – chemin d'accès (lot n° 28 A) d'une contenance totale de 8,77 ares à M. Marc BASELY et Mme Caroline FAESCH au prix de 121 865,00 € ;
 - section 8 n° 700 (lot n° 48) d'une contenance de 6,14 ares à M. et Mme Yousri et Amal LACHHAB au prix de 85 960,00 € ;
 - section 8 n° 656 (lot n° 34) d'une contenance de 6,73 ares à M. Nathan ATTUONI au prix de 94 220,00 €.
- ☞ **d'autoriser** le maire à signer tout acte et document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

5. COMMISSIONS ET GROUPEMENTS INTERCOMMUNAUX

A. AFFAIRES SOCIOCULTURELLES ET SPORTIVES

1. Association les Amis du Muhlbach

Mme Lilly ANCEL informe les membres que le club-house des étangs a été cambriolé cet été. Plusieurs outils ont été dérobés, notamment ceux nécessaires à l'entretien des espaces verts. Sur proposition de Mme Lilly ANCEL et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- ☞ **d'attribuer** une subvention de 2 000 € à l'association les Amis du Muhlbach pour l'achat de matériels nécessaires à l'entretien des espaces verts aux abords des étangs ;
- ☞ **de prélever** la somme sur les fonds libres de l'article 6574.

2. Collecte annuelle de l'UNC

Sur proposition de Mme Lilly ANCEL, le conseil municipal décide :

- ☞ d'attribuer une subvention de 150 € à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) en compensation des ventes que l'UNC de Fessenheim n'a pas pu effectuer vu le contexte sanitaire dans le cadre de l'opération du Bleuet de France ;
- ☞ **de prélever** la somme sur les fonds libres de l'article 6574.

6. DIVERS ET INFORMATIONS DIVERSES

A. PROCHAINE SÉANCE

Sauf imprévu ou défaut de points à inscrire à l'ordre du jour, la prochaine séance du conseil municipal est fixée au jeudi 10 décembre 2020 à 19 heures. Elle sera précédée d'une réunion commissions réunies le jeudi 3 décembre à 19 heures.

ANCEL Lilly	BERINGER Ghislaine	BODEZ Karine ABSENTE
BRENDER Claude	DESSAINT Baptiste	GROSS Laurianne
GROSSON Florian ABSENT	HEITZMANN Sandrine	KIEFFER Marie-Jeanne
KURTZEMANN Catherine	LESBAUPIN Siegrid	MEAL Yannick ABSENT
NAEGELIN Bruno	PEREIRA Didier	PIERSON-BEN YEKHLEF Nadia ABSENTE
SCHWEIN Eric	SIGRIST Etienne	TRETZ Jean-Yves
WASSMER Jacky		